



Ministère de l'Intérieur

Hôtel de Beauvau, 31 octobre 2017

Communiqué de presse

A l'occasion d'un déplacement ce matin auprès des gendarmes mobiles sécurisant la capitale, Gérard Collomb, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, s'est félicité de la publication au journal officiel et de l'entrée en vigueur, aujourd'hui, mardi 31 octobre 2017, de la Loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme.

Gérard Collomb s'est réjoui que « *l'entrée en vigueur de ce texte majeur, puisse permettre, dès le 1^{er} novembre, la sortie de l'état d'urgence tout en donnant aux forces de sécurité intérieure les moyens de lutter contre une menace terroriste toujours aussi prégnante* ».

Service de presse de Gérard COLLOMB, ministre d'État, ministre de l'Intérieur

01 49 27 38 53 - sec1.pressecab@interieur.gouv.fr